

ASSEMBLÉE NATIONALE  
14 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Non soutenu

AMENDEMENT N ° II-AE112

présenté par  
M. Marion  
-----

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes                                     | +         | -         |
|------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Action de la France en Europe et dans le monde | 5 000 000 | 0         |
| Diplomatie culturelle et d'influence           | 0         | 5 000 000 |
| Français à l'étranger et affaires consulaires  | 0         | 0         |
| TOTAUX                                         | 5 000 000 | 5 000 000 |
| SOLDE                                          | 0         |           |

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à attirer l'attention de la Commission des Affaires étrangères et du Gouvernement sur la situation économique, humanitaire et politique du Soudan du Sud.

La guerre faisant rage au Soudan depuis avril dernier, le Soudan du Sud voit sa situation, déjà précaire, se déstabiliser davantage. Très dépendant économiquement de son voisin, le Soudan du Sud subit de plein fouet les conséquences du conflit soudanais qui provoque au Soudan du Sud : une dégradation de la conjoncture économique, un afflux de réfugiés que le pays n'est pas en mesure d'accueillir, et un accroissement de l'instabilité politique (déjà importante à l'approche d'échéances électorales).

Dans ce contexte, la France a un rôle à jouer. Son aide est même très attendue sur place, les députés du groupe d'amitié France-Soudan s'étant rendus récemment au camp de réfugiés de Gorom au Soudan du Sud pourraient en témoigner. Dès lors, la France doit pleinement s'investir dans l'aide humanitaire et les opérations de maintien de la paix menées au Soudan du Sud. Cette implication pourrait ainsi contribuer à éviter un embrasement de toute la région.

Naturellement, la France poursuit déjà cet objectif en participant activement aux aides européennes et internationales allouées au Soudan du Sud. Elle finance également l'opération de maintien de la paix menée par les Nations Unies au Soudan du Sud. C'est d'ailleurs cette opération que le présent amendement aspire à renforcer en proposant d'augmenter la participation financière de la France à la MINUSS (Mission des Nations Unies au Soudan du Sud).